

Procès-verbal de la 4^e **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le **lundi 28 janvier 2019** à compter de **18 h**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Monsieur Steve Kirk, vice-président

Mesdames Micheline Marcotte Boucher, Nathalie Dorais-Pagé, et messieurs Pierre Boucher, Ernest Bédard et Romain Vanhooren, commissaires

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Madame Chantal Patrice, directrice du service des ressources matérielles

Madame Guylaine Boulanger, directrice par intérim du service des ressources informatiques, clientèle et transport

Madame Sara Duguay, directrice du service des ressources financières

ABSENCES :

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E035-1901 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

On note l'ajout du point suivant :

- Projet spéciaux gérés par le comité exécutif demande de l'école du Cheval-Blanc

E036-1901 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le procès-verbal de la séance tenue le 10 décembre 2018 soit approuvé avec la modification suivante : Il faut noter les présences de madame Nathalie Dorais-Pagé et de monsieur Ernest Bédard.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI 10 DÉCEMBRE 2018

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

Une proposition d'un huis clos est proposée par madame Nathalie Dorais Pagé qui est adoptée à l'unanimité. Il est 18h08.

La levée du huis clos est effectuée à 18h13.

E037-1901 ENTÉRINEMENT DU MANDAT CONFÉ À COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION POUR L'ACQUISITION DE PAPIER D'IMPRESSION

CONSIDÉRANT que le mandat avec Collecto vient à échéance le 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a participé à trois mandats pour l'acquisition de papier d'impression avec Collecto;

CONSIDÉRANT que ce mandat s'adresse au réseau de l'éducation;

CONSIDÉRANT les économies que la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier avec des achats regroupés;

CONSIDÉRANT que Collecto a lancé un appel d'offres public le 23 janvier 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de confier le mandat à Collecto pour l'acquisition de papier d'impression par un appel d'offres public.

Adoptée à l'unanimité

E038-1901 ENTÉRINEMENT DU MANDAT CONFIE À COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION POUR LE RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENT D'IMPRESSION

CONSIDÉRANT que le Service des ressources informatiques, clientèle et transport a déjà participé à un mandat pour l'approvisionnement d'équipements d'impression avec le centre de services partagés du Québec (CSPQ);

CONSIDÉRANT que ce mandat s'adresse au réseau de l'éducation;

CONSIDÉRANT les économies que la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier avec des achats regroupés;

CONSIDÉRANT que Collecto est présentement en appel d'offres public depuis le 11 janvier 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard d'entériner le mandat à Collecto pour l'approvisionnement d'équipement d'impression par un appel d'offres public;

Adoptée à l'unanimité

E039-1901 MANDAT D'ACHATS CONFIE À COLLECTO SERVICES REGROUPÉS POUR LE RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'ACQUISITION DE LICENCES MICROSOFT

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Draveurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par Collecto;

CONSIDÉRANT que ce mandat s'adresse au réseau des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les économies que la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier avec des achats regroupés;

CONSIDÉRANT que Collecto lancera un appel d'offres public le 13 février 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de confier le mandat à Collecto pour l'acquisition de licences Microsoft par un appel d'offres public;

Adoptée à l'unanimité

**E040-1901 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
DEMANDE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-
GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Micheline Marcotte-Boucher (circonscription 8);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 1430,50\$ au budget de la Polyvalente Nicolas-Gatineau en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E041-1901 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
DEMANDE DE L'ÉCOLE DES TROIS SAISONS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 200\$ au budget de l'école des Trois-Saisons en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E042-1901 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
DEMANDE DE L'ÉCOLE DU PETIT-PRINCE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de verser une somme de 250\$ au budget de l'école Le Petit-Prince en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

E043-1901 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DU CHEVAL-BLANC

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de verser une somme de 305,50\$ au budget de l'école du Cheval-Blanc en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

E044-1901 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET DE LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA PÉRIODE DU 12 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Boucher a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs suivants 282008, 282785, 282843, 282890, 282951, 282998, 283045, 283092, 283139, 283186, 283233, 283245, 283292, 283339, 283404, 283451, 283498, 283545, 283592, 283639, 283686, 283733, 283782, 283829, 283876, 283923, 283970, 284017, 284082, 284129, 284176, 284188, 284235, 284282, 284329, 284376,

284423, 284480, 284527, 284574, 284621, 284677. 284724, 284771, 284818, 284865, 284912, 284959, 285006 durant la période du 12 novembre au 16 décembre 2018 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 12 novembre au 16 décembre 2018 inclusivement, pour un montant total de 18 964 173,84 \$.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune communication

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune communication

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 8 avril 2019 à 18 h au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

E045-1901 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que la séance soit levée. Il est 18h18.

Adoptée à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président